

Les personnes dites « âgées » constituent d'abord une ressource Une évolution « silencieuse » entre 1999 et 2015



Effectuer une analyse démographique sur les personnes âgées est complexe. Tout d'abord, l'âge est un critère qui pose problème pour qualifier une personne : on est tous âgé d'un certain âge... À quel âge devient-on une personne « âgée » ? Ces questions ne sont pas anecdotiques dans la mesure où les personnes âgées, et plus globalement le vieillissement de la population, sont habituellement perçus comme étant un « problème ».

Par convention, en démographie, on retient les « 60 ans ou plus », ou bien les « 60-74 ans » et les « 75 ans ou plus ». Cela correspond globalement, d'une part à l'âge de la retraite (60 ans), d'autre part à la survenue présumée de la dépendance (75 ans).

Cependant, l'Insee retient maintenant, comme tranches d'âge, les « 65-79 ans » et les « 80 ans ou plus », ce qui anticipe le recul de l'âge de la retraite et prend en compte l'augmentation de l'espérance de vie, dont celle en bonne santé.

La Mayenne est un département qui reste plutôt « jeune »

Il est d'usage de mettre en perspective les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans. Quand les premiers deviennent plus nombreux que les seconds – ce qui n'est pas encore le cas dans le département –, on serait confronté à une société « vieillissante », en perte de dynamisme.

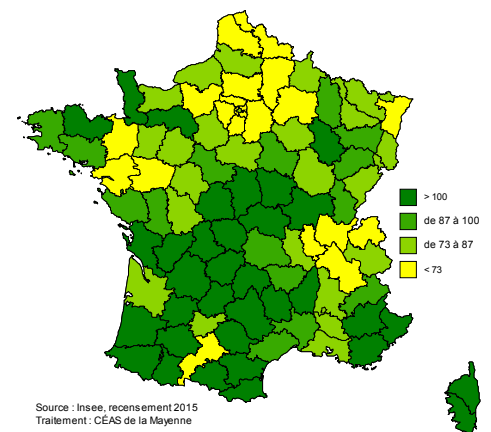
C'est oublier un peu vite que les 65 ans ou plus forment une catégorie très large, regroupant des personnes aussi diverses que peuvent l'être un enfant de 5 ans et un adulte de 35 ans. Les 65 ans ou plus ne constituent aucune charge pour la société, mais plutôt une ressource. Les personnes en situation de dépendance et/ou de perte d'autonomie génèrent elles-mêmes sûrement autant d'activité économique que des enfants scolarisés...

La question clé est plutôt celle du financement des prestations que nécessite chaque public...

En 2015, la Mayenne compte environ 63 350 personnes âgées de 65 ans ou plus pour quelque 78 950 jeunes de moins de 20 ans, soit un rapport égal à 80,2 (soit 80,2 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans). Cet indicateur n'autorise aucun discours alarmiste concernant le département de la Mayenne (France métropolitaine : 77,4). La reprise de la natalité à partir de 1999 et le solde migratoire positif sur une dizaine d'années (arrivée de jeunes ménages avec enfants) ont contribué, en Mayenne, à ce rapport plutôt favorable.

Selon les projections de l'Insee, le rapport des 65 ans ou plus sur les moins

Carte 1 – Rapport de la population des 65 ans ou plus sur les moins de 20 ans en 2015



de 20 ans devrait s'inverser aux alentours de 2030 et s'accroître au moins jusqu'en 2050 – sans que cela ne soit spécifique au département et... ne constitue forcément un problème !

Pour aller plus loin

- Schéma départemental de l'autonomie 2016 - 2021, Conseil départemental de la Mayenne : www.lamayenne.fr, rubriques « A votre service », « Nos publications », « Autonomie – personnes âgées et personnes handicapées ».
- Auprès du Conseil départemental, statistiques disponibles sur l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Où trouve-t-on le plus de personnes âgées en Mayenne ?

Une double lecture possible...

Chronologiquement, la cartographie des personnes âgées a tout d'abord fourni des représentations s'appuyant sur des répartitions (autrement dit, des pourcentages) : par exemple, la part des 80 ans ou plus dans la population totale. Ces cartes, pour des territoires infra-départementaux, étaient techniquement plus faciles à réaliser.

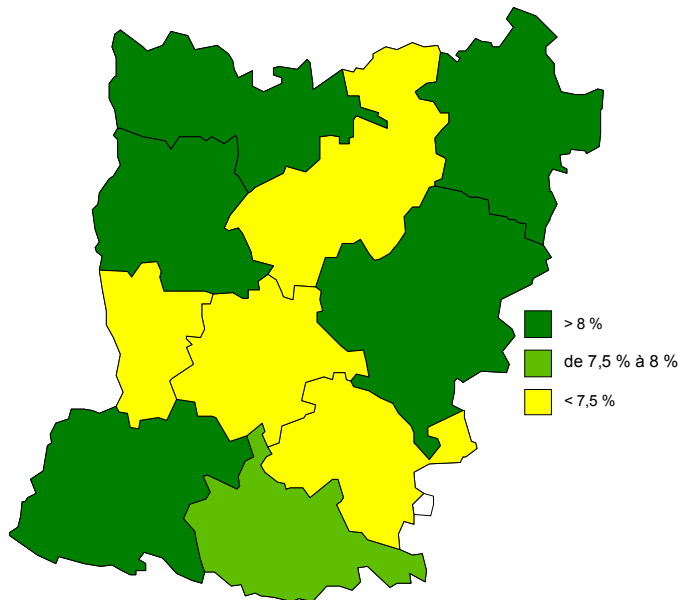
Une telle carte (ci-dessous, à gauche) peut laisser penser qu'en Mayenne, les personnes âgées de 80 ans ou plus sont majoritairement situées dans le

nord-ouest, le nord-est (jusqu'aux Coëvrons) et le sud-ouest du département. Dès lors, est-ce le hasard si le nord de la Mayenne est statistiquement suréquipé en places d'hébergement ? Bien entendu, cette carte montre seulement que dans ces zones géographiques, la part des 80 ans ou plus dans la population totale est supérieure à celle dans d'autres territoires au sein du département.

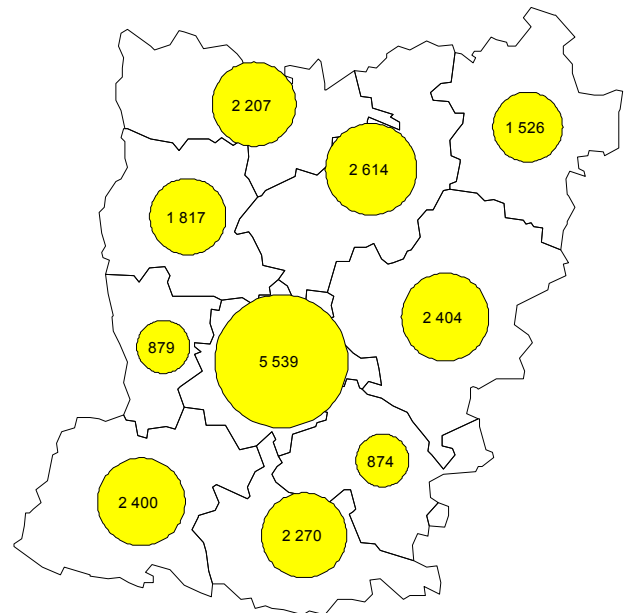
Depuis plus de vingt ans, les logiciels cartographiques permettent aisément

de représenter la distribution d'une population (c'est-à-dire les effectifs en chiffres absolus) dans les territoires infra-départementaux. La seconde carte révèle que les 80 ans ou plus ne résident pas majoritairement dans le nord et le sud-ouest de la Mayenne, mais qu'ils sont surtout nombreux à Laval et sa périphérie. Le territoire de Laval Agglomération, en l'occurrence, regroupe 24,6 % des 80 ans ou plus du département.

Carte 2 – Part des 80 ans ou plus dans la population totale par EPCI en 2015



Carte 3 – Distribution des 80 ans ou plus par EPCI en 2015



La forte hausse des octogénaires est passée quasiment inaperçue

Si les 80 ans ou plus constituent un public susceptible d'occasionner une demande en termes de prise en charge de la dépendance et/ou de la perte d'autonomie, force est de constater que l'évolution conséquente des effectifs, entre 1999 et 2015, n'a pas généré dans le département une situation critique.

Le nombre de 80 ans ou plus a augmenté d'environ 9 700 entre 1999 et 2015 (+ 75 %), sans forcément provoquer une pression particulière au niveau des établissements d'hébergement.

La forte augmentation des 80 ans ou plus, entre 1999 et 2015, était préfigurée par celle des 65-79 ans entre 1990 et 1999 : + 8 200 (soit + 26 %). Cette augmentation de la population « âgée » n'a pas suscité de graves problèmes en termes d'hébergement collectif dans la mesure où celui-ci

n'est généralement envisagé qu'en dernière solution. La vie à son domicile est privilégiée le plus longtemps possible. Ainsi, on comprend facilement l'essor qu'ont connu, jusqu'à ces dernières années, les services d'aide à domicile en Mayenne.

Tableau 1 – Évolution des effectifs des 65-79 ans et des 80 ans ou plus en Mayenne, entre 1990 et 1999 et entre 1999 et 2015

Année	65-79 ans	80 ans ou plus	
1990	31 584	12 245	
1999	39 774	12 870	+ 9 676
2015	40 803	22 546	

Source : Insee – Recensement de la population

Les personnes âgées vivent majoritairement chez elles

Selon les données du recensement (2015), en Mayenne, 97,6 % des 65 à 79 ans font partie de la population des ménages : elle vit « chez elle » (98,1 % en France métropolitaine), et 81,5 % des 80 ans ou plus (86,4 %). L'écart de 4,9 points de pourcentage, entre la Mayenne et la France, concernant les 80 ans ou plus, illustre le fort équipement du département en places d'hébergement, au regard de la moyenne nationale.

D'une façon générale, ces statistiques rappellent que l'hébergement en établissement constitue presque l'exception. Chez les 80 ans ou plus, quatre Mayennais sur cinq vivent toujours à leur domicile. Cependant, pour l'Insee, les résidences autonomie et autres établissements non signataires d'une convention ou d'un contrat pluriannuel

avec l'État et le Conseil départemental, sont assimilés à du domicile privatif.

Ces données peuvent être mises en perspective avec l'offre mayennaise en hébergement pour 2014 : la Mayenne compte près de 4 600 places en unité de soins de longue durée ou en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. L'écart entre ces 4 600 places et le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus,

recensées en 2015 dans les « collectivités et divers » peut s'expliquer par le fait que les collectivités incluent aussi, entre autres, les communautés religieuses (en 2015, 154 personnes de 65 à 79 ans et 183 de 80 ans ou plus). Cependant, la Mayenne compte quelque 900 places, en 2014, en résidence autonomie, résidence services ou maison d'accueil rurale pour personnes âgées, dont les résidents relèvent de la population des ménages.

Tableau 2 – 65 à 79 ans et 80 ans ou plus, en Mayenne, selon le type d'hébergement (2015)

	Nombre total	Population des ménages	%	Collectivité et divers
65 à 79 ans	40 803	39 816	97,6%	987
80 ans ou plus	22 546	18 371	81,5 %	4 175
Ensemble	63 349	58 187	91,8 %	5 162

Source : Insee – Recensement de la population (exploitation principale – POP2)

Vivre à domicile... souvent seul

Les données du recensement permettent de mettre l'accent sur la part importante de personnes « âgées » vivant à leur domicile et sur l'augmentation de leur nombre depuis 1999. En outre, le recensement montre qu'une part importante de ces personnes vivent seules chez elles. En soi, ce n'est pas nécessairement un problème. Cependant, cette situation peut rendre plus complexe le maintien à domicile et, pour les personnes elles-mêmes, cela peut générer un sentiment de solitude, d'où l'enjeu de toutes les actions visant le lien social et, en particulier, les relations intergénérationnelles.

En 2015, dans le département, 23,5 % des personnes âgées de 65 à 79 ans, soit près d'une sur quatre (hors collectivités), vivent seules. Pour la France, le taux est de 27,1 %. En Mayenne, dans 70,6 % des situations, il s'agit d'une femme seule.

À 80 ans ou plus, le taux de personnes vivant seules est de 47,2 % (49,0 % pour la France) et dans 79,5 % des situations, il s'agit d'une femme seule.

La différence femmes/hommes s'explique par l'écart de l'espérance de vie à la naissance : en Mayenne, pour 2015, elle est de 85,6 ans pour les

Tableau 3 – Ménages d'une seule personne en Mayenne (2015)

	Population des ménages	Ménage d'une personne	%	dont femmes	dont hommes
65 à 79 ans	39 816	9 376	23,5 %	6 620	2 756
80 ans ou plus	18 371	8 674	47,2%	6 900	1 774

Source : Insee – Recensement de la population (exploitation complémentaire – MEN7 / MEN4)

femmes (18^e rang français) et de 79,6 ans pour les hommes (25^e rang français).

Entre 1999 et 2015, alors que la Mayenne compte environ 9 700 personnes âgées de 80 ans ou plus supplémentaires, le nombre de ménages dont la personne de référence est au moins octogénaire a augmenté de plus 6 700, et le nombre de ménages d'une seule personne de plus de 3 700.

La part des ménages d'une seule personne diminue légèrement entre 1999 et 2015 (63 % / 59 %). En seize ans, on est passé de 5 000 ménages au moins octogénaires, d'une seule personne, à plus de 8 600.

Ces données illustrent l'importance des politiques d'habitat adapté à un public susceptible d'être confronté à la dépendance et/ou à la perte d'autonomie.

Tableau 4 – Ménages de 80 ans ou plus en Mayenne, dont ménages d'une seule personne (1999/2015)

	Nombre total de ménages	Ménages d'une personne	%
1999	7 848	4 953	63 %
2015	14 580	8 674	59 %
Variation	+ 6 732	+ 3 721	/

Source : Insee – Recensement de la population (exploitation complémentaire – MEN4)

Pour autant, ces données ne révèlent pas nécessairement une importante demande de logements, de la part des 80 ans ou plus, entre 1999 et 2015.

On peut faire l'hypothèse d'une population quelque peu stable (déjà logée)... et d'une sous-occupation de l'habitat, mais qui permet l'accueil des enfants et petits-enfants, de plus en plus éloignés géographiquement.

De nouvelles « secousses » au moins jusqu'en 2040

Nous avons vu que la population des 80 ans ou plus a fortement augmenté entre 1999 et 2015, passant de 12 870 à 22 546 (+ environ 9 700 habitants). Retenons le chiffre de 19 200 personnes âgées de 80 ans ou plus en 2010, qui ressort des projections de population, lesquelles sont établies sur des hypothèses de prolongement des tendances observées les années précédentes, en termes de fécondité, de migration et de mortalité. Cette projection à 19 200 personnes âgées de 80 ans ou plus en Mayenne, en 2010, est à mettre en perspective avec les 19 346 effectivement recensées pour 2010.

Nous avons également remarqué que la forte augmentation des 80 ans ou plus, entre 1999 et 2015, est passée quasiment inaperçue. Les services d'aide à domicile, en particulier, ont permis un accompagnement de cette population susceptible d'être confrontée à des besoins sur le plan matériel, psychologique, social...

Sur quelles projections à dix, vingt ou trente ans peut-on établir les politiques sociales, médico-sociales ou sanitaires dans le département ?

La forte progression des 80 ans ou plus, sur les bases des migrations et de la mortalité observées précédem-

ment, était censée se poursuivre jusqu'en 2015 (+ 3 200 personnes âgées de 80 ans ou plus entre 2010 et 2015).

Sans nul doute, les deux cents places d'hébergement créées en Mayenne entre 2008 et 2012 ont répondu aux besoins dès lors que se poursuit le développement des services d'aide à domicile, lesquels couvrent entièrement le territoire mayennais. Le développement de l'accueil familial, préconisé par la politique gérontologique départementale, doit pouvoir servir de sou-

pape... La Mayenne devrait connaître un répit entre 2020 et 2025 (moindre augmentation des 80 ans ou plus) – ce qui implique une grande prudence quant à la création de places en établissement d'ici 2025. C'est à partir de cette date que la Mayenne sera confrontée à l'arrivée au grand âge des générations nées après la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, les 65 à 79 ans génèrent également des besoins, mais nécessairement plus au domicile qu'en établissement. En 2010, sur la base des projections de l'Insee, ils sont 37 100 en Mayenne. Or, entre 2010 et 2030, le nombre des 65 à 79 ans doit augmenter de 18 300...

Tableau 5 – Projections de population (scénario central) 65-79 ans et 80 ans ou plus en Mayenne

	65-79 ans	80 ans ou plus
1999 (rappel)	39 774	12 870
2010	37 111	19 180
2015	40 286	22 021
2020	45 847	23 593
2025	52 915	23 329
2030	55 377	27 711
2035	56 976	32 780
2040	58 567	37 158
2045	57 411	40 661
2050	56 431	43 645

Source : Insee

Tableau 6 – Variation absolue des 65-79 ans et des 80 ans ou plus en Mayenne (projections de population)

	65-79 ans	80 ans ou plus
1999/2010	- 2 663	+ 6 310
2010/2015	+ 3 175	+ 2 841
2015/2020	+ 5 561	+ 1 572
2020/2025	+ 7 068	- 264
2025/2030	+ 2 462	+ 4 382
2030/2035	+ 1 599	+ 5 069
2035/2040	+ 1 591	+ 4 378
2040/2045	- 1 156	+ 3 503
2045/2050	- 980	+ 2 984

Source : Insee

Synthèse

- Il est totalement inopportun de stigmatiser la Mayenne pour le « vieillissement » de sa population. Le département se caractérise d'abord par la part importante de ses jeunes (en 2015, les moins de 20 ans restent beaucoup plus nombreux que les 65 ans ou plus).
- La population dite « âgée » est d'abord localisée dans les pôles, même si, effectivement, c'est dans des zones plus rurales que les 65 ans ou plus sont proportionnellement les plus nombreux (part des 65 ans ou plus dans la population totale).
- Le nombre des 80 ans ou plus a très fortement augmenté entre 1999 et 2015 – mais sans que cela ne pose de problème particulièrement sensible en termes d'accompagnement sur le plan social, médico-social ou sanitaire.
- Leur progression s'est poursuivie jusqu'en 2015. La décennie suivante doit être marquée par un ralentissement de la hausse du nombre des 80 ans ou plus, et même par une baisse entre 2020 et 2025... avant l'arrivée, à partir de 2025, des générations nées après la Seconde Guerre mondiale. Par contre, sur la période 2010-2030, l'augmentation du nombre des 65-79 ans doit être régulière et conséquente : elle génèrera nécessairement des besoins, au moins en termes de maintien à domicile.
- Les personnes dites « âgées » vivent majoritairement à leur domicile : en 2015, c'est encore le cas pour 81,5 % des 80 ans ou plus.
- Ce maintien à domicile peut générer des situations d'isolement, voire de la solitude : chez les 80 ans ou plus à leur domicile, 47,2 % vivent seuls.